

L'église royale de l'hôtel des Invalides

En 1676, l'architecte Jules Hardouin-Mansart est appelé par Louvois pour édifier l'église Saint-Louis des Invalides. Il prolonge la nef, dite aujourd'hui « église des soldats », par une impressionnante chapelle royale, « l'église du Dôme ».

L'objet en lui-même...

L'édifice forme un volume, presque carré à sa base, couvert d'une terrasse surmontée d'un dôme sur tambour. La façade orientée au sud est précédée par un frontispice saillant qui constitue l'entrée monumentale de l'église royale. Elle est structurée par une forte corniche et un jeu de colonnes alignées et superposées dont l'ordre architectural change à chaque niveau. Le fronton qui couronne le portail élève le regard vers le dôme. De part et d'autre de l'entrée, les grandes statues de saint Louis par Nicolas Coustou et celle de saint Charlemagne par Coysevox introduisent le discours décoratif.

Le tambour comporte deux niveaux d'inégales hauteurs. Le second niveau du tambour est percé de petites fenêtres invisibles de l'intérieur de l'édifice : s'intégrant à un ingénieux système de coupoles emboîtées, elles éclairent la peinture de la coupole sur charpente (cf fiche-objet « La coupole du Dôme par Charles de la Fosse »). Le dôme porte un lanternon surmonté d'une flèche fleurdéliée, sommée d'une croix. L'ensemble s'élanche vers le ciel et culmine à plus de 101 m. L'impression de légèreté est accentuée par la distribution en quartiers des motifs du toit dont la dorure souligne, et guide le regard jusqu'à la croix. L'église royale reste le monument le plus haut de Paris jusqu'à la construction de la tour Eiffel.

Le plan intérieur a été fortement transformé, entre 1842 et 1853, par le creusement de l'excavation et l'érection du grand autel à baldaquin lié au tombeau de Napoléon. Néanmoins, on perçoit encore l'organisation initiale autour d'un espace central en forme de croix grecque qui délimite quatre chapelles latérales.



Façade de l'église du Dôme des Invalides.
© Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 11-540219.

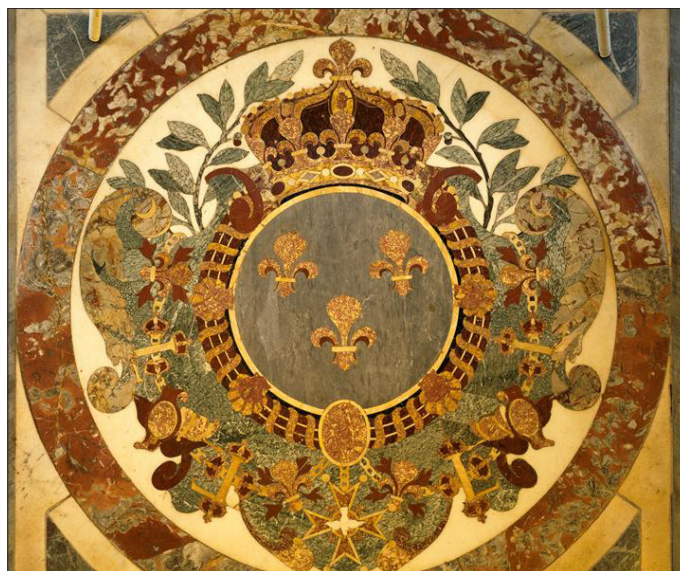
Avant l'édification de la verrière, en 1873, le chœur était commun aux deux églises ; le souverain et les pensionnaires pouvaient ainsi assister, chacun de leur côté, à une même célébration.

Le décor extérieur et intérieur suit le même programme symbolique : célébrer l'alliance de la monarchie française et de l'Église catholique. À l'intérieur, même si le travail de la pierre domine dans les parties basses, l'œil est immédiatement attiré par les peintures des coupoles emboîtées. La coupole inférieure (percée en son centre) est découpée en douze quartiers, chacun dédié à un apôtre peint par Jouvenet. Ils forment une sorte de piédestal visuel à l'imposante composition de Charles de La Fosse qui orne la coupole sommitale : « entrant dans la gloire, parmi les anges, Saint Louis présente au Christ sa couronne, son épée et son blason ».

À la base du tambour, une frise fleurdelisée présente douze portraits de rois de France, commençant par Clovis et s'achevant par Louis XIV. Les murs et les sols multiplient les symboles personnels ou dynastiques du roi et les références à saint Louis.

L'objet nous raconte...

Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) est un jeune architecte lancé quand Louvois lui demande d'élaborer un projet d'église monumentale pour les Invalides, puisque Bruant, jusqu'ici en charge des travaux de l'Hôtel, n'y parvient pas. Hardouin-Mansart réagit rapidement en adaptant un projet inabouti de chapelle funéraire conçu par son grand-oncle François Mansart pour les Bourbons à Saint-Denis.



Mosaïque en marbre du pavement de l'église du Dôme, réalisé entre 1701 et 1709.
© Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 06-506860



Ange tenant la Sainte Ampoule par Anselme Flamen (1647-1717). En dessous, monogramme de saint Louis. © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 06-505715



Médaille « Louis XIV », dôme des Invalides.
© Paris, Musée de l'Armée/DRHAPM

Hardouin-Mansart s'appuie sur l'existant : la nef conçue par Bruant subsiste, avec son entrée au nord, destinée au culte quotidien des vieux soldats, tandis que le roi dispose, par le sud, d'un accès grandiose qui lui est réservé.

Les artistes les plus réputés sont engagés et placés sous la direction de Girardon et de Le Brun, puis Hardouin-Mansart impose une nouvelle génération d'artistes : Coysevox, Coustou, de la Fosse, Jouvenet parmi les plus importants. Le programme symbolique présente de multiples variations sur un même thème unitaire : le roi de France tient son pouvoir directement de Dieu ; la continuité et l'ancienneté remarquables de la dynastie à laquelle il se rattache témoignent de son statut exceptionnel. Nous sommes ici au cœur de la conception d'une monarchie de droit divin. Le roi, lieutenant de Dieu sur terre, a pour mission de défendre la vraie foi, c'est-à-dire la religion catholique. Comme son ancêtre et modèle saint Louis, Louis XIV doit pourchasser l'hérésie : en 1685, il révoque l'édit de Nantes, pensant – à tort – mettre fin au protestantisme dans le royaume. Les pères de l'église sont régulièrement évoqués, par exemple dans les chapelles d'angle. Clovis, roi des Francs, illustre la longévité dynastique et l'ancienneté de la dimension catholique. Charlemagne associe les rois de France, par droit d'héritage et d'ancienneté, au prestige impérial, les plaçant au-dessus de tous les autres souverains d'Europe, comme le souligne Louis XIV dans ses Mémoires pour l'instruction du dauphin : « Je ne vois donc pas, mon fils, par quelle raison des rois de France, rois héréditaires et qui peuvent se vanter qu'il n'y a pas aujourd'hui dans le monde, sans exception, ni meilleure maison que la leur, ni monarchie aussi ancienne, ni puissance plus grande, ni autorité plus absolue, seraient inférieurs à ces princes électifs » : il s'agit des Habsbourg, empereurs du Saint Empire romain germanique, élus et non héréditaires.

Les travaux durent une trentaine d'années, retardés et limités par les contraintes financières causées par les guerres continuelles du royaume. Hardouin-Mansart renonce ainsi, au sud, à compléter l'accès à l'église royale par une grande place en partie cernée par une colonnade en hémicycle.



Vue de la coupole © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 11-540219.